

COMITE SYNDICAL

Mercredi 21 février 2024 à 11h00

- Salle du conseil (mairie), Entrechaux -

LISTE DES DELIBERATIONS

N°2024-01 – 21/02/2024 : DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES - CONVENTION DE COOPERATION AVEC LE CEN-PACA – adoptée à l'unanimité

N°2024-02 – 21/02/2024 : DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES - CONVENTION DE COOPERATION AVEC LE CEN-RHONE-ALPES – adoptée à l'unanimité

N°2024-03 – 21/02/2024 : VALIDATION DE L'ESPACE OUVEZE CONCILIE – adoptée à l'unanimité

N°2024-04 – 21/02/2024 : PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL 2024 – adoptée à l'unanimité

N°2024-05 – 21/02/2024 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 – adoptée à l'unanimité

N°2024-06 – 21/02/2024 : SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU PROJET D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT DE VIOLES A BEDARRIDES PROTEGEANT LES COMMUNES DE VIOLES, SARRIANS ET BEDARRIDES CONTRE LES CRUES DE L'OUVEZE - APPROBATION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ET D'ENQUETE PARCELLAIRE - DEMANDE D'OUVERTURE DES ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES – adoptée à l'unanimité

Entrechaux, le 26 FEV. 2024

Jean-François PERILHOU,
Président du SMOP

